

Relevé de décisions du jury

09/12/2025



Dans le cadre de l'appel à recherche « *(Ré)gé(né)rer les copropriétés dégradées : Comprendre et résoudre les difficultés des copropriétés, dans leur diversité* », piloté par le PUCA, un jury a été constitué afin d'évaluer les propositions de recherche reçues et de statuer sur leur intérêt scientifique et opérationnel.

À la clôture de la phase de dépôt des candidatures, intervenue le **12 novembre 2025**, dix projets de recherche ont été soumis à l'appréciation du jury.

Composition du jury

Le jury s'est réuni le **9 décembre 2025** afin d'examiner les projets. Il est composé d'experts reconnus des enjeux de la copropriété et de chercheurs en sciences sociales et en droit.

Collège Scientifique	Collège des associations	Collège des commanditaires
Sylvaine LE GARREC, sociologue indépendante, référente scientifique du programme	ACAD, représentée par David PEREZ et Serge SOKOLSKI	ADEME, représenté par Cécile GRACY (<i>excusée</i>)
	AJMJ, représentée par Florence TULIER POLGE	ANAH, représentée par Coralie MARCHAND et Jonathan HUYNH
Mireille DIETSCHY, maîtresse de conférences à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg	ANGC, représentée par Gilles FREMONT (<i>excusé</i>)	ANCT, représentée par Jean-Nicolas JOLY (<i>excusé</i>)
Fabrice ESCAFFRE, maître de conférences en Aménagement et Urbanisme à l'Université Toulouse-Jean Jaurès	ANIL, représentée par Aurane SEROT	EPFIF, représenté par Camille CHICOTEAU et Joséphine CANIOU
Camille FRANCOIS, maître de conférences en sociologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (<i>excusé</i>)	CLCV, représenté par David RODRIGUES	Institut pour la recherche de la Banque des Territoires, représenté par Thomas AUDOU
Alice FUCHS CESSOT, maître de conférences de droit public de l'université Paris 8	GRECCO, représenté par Patrice LEBATTEUX	PUCA, représenté par Eva SIMON ; assistée de Nathan REBIAI, alternant
Matthieu GIMAT, maître de conférences en aménagement et urbanisme, Université Paris Cité (<i>excusé</i>)	Ordre des géomètres-experts, représenté par Laurent PROGEAS	Union Sociale pour l'Habitat, représenté par Chrystel GUEFFIER-PERTIN et Sophie LAUDEN-ANGOTTI
	QualiSR, représenté par Alain PAPADOPOULOS	

Cette composition pluridisciplinaire garantit une évaluation croisée, à la fois scientifique, juridique et opérationnelle, des projets soumis, au regard :

- de leur qualité scientifique ;
- de leur pertinence au regard des objectifs de l'appel à recherche ;
- de leur apport potentiel à la compréhension et à la résolution des difficultés rencontrées par les copropriétés, dans leur diversité.

Appréciation générale des projets

Le jury constate que les dix propositions de recherche sont recevables.

Le jury constate la qualité globale des propositions. Le jury acte que l'ensemble des sujets proposés par les dix propositions sont intéressants, complémentaires et susceptibles d'éclairer l'action. Certains peuvent être subventionnés en l'état, d'autres demandent un travail de clarification méthodologique et/ou de cadrage scientifique.

Compte tenu de cette appréciation très favorable, le jury encourage vivement le financement d'un maximum de projets, dans la limite des ressources disponibles.

Il souligne également l'importance de la mobilisation de financements complémentaires, afin de permettre le soutien du plus grand nombre possible de propositions.

Projets lauréats

Au regard des financements disponibles au 9 décembre 2025, le jury désigne comme lauréats les trois projets suivants :

- **« Prévenir la dégradation des copropriétés, le rôle des collectivités locales »**, porté par **Anne-Claire DAVY** pour l'Institut Paris Région, **Franziska BARNHUSEN**, **Asimina TSALPATOUROU** et **Sonia DINH**.
- **« La gestion des grands ensembles aux statuts d'occupation mixtes : l'expérience des "mixed-tenure housing estates" à Londres : quels enseignements pour les copropriétés mixtes en France ? »**, porté par **Christine LELEVRIER** et **Marie-Pierre LEFEUVRE** (Université Paris-Est Créteil – UPEC) et **Flavia LEONE**.
- **« RECAP – Recherche sur les Copropriétés sous Administration Provisoire »**, co-porté par **Camille DEVAUX** (laboratoire ESO, Université de Caen) et **Rémi HABOUZIT** (laboratoire IDPS, Université Sorbonne Paris Nord), avec **Mathilde CORDIER** et **Elsa BLONDEL**.

Projets sur liste complémentaire

Au-delà des trois projets déjà désignés comme lauréats, et à l'aune des financements complémentaires susceptibles d'être obtenus, le jury a procédé à **une hiérarchisation des projets de recherche par ordre de priorité d'allocation d'éventuels financements complémentaires**.

Projets sur liste complémentaire, à financer en priorité

Le jury inscrit sur la liste complémentaire deux projets suffisamment consolidés sur le plan scientifique pour faire l'objet d'un financement en l'état :

- « *Les copropriétés touristiques en station de montagne : fragilités et ressorts d'amélioration* », porté par **Gaëtan BRISEPIERRE** et **Laure CAM**, chercheurs indépendants ;
- « *CAP Hab – Copropriétés et Action Publique sur l'Habitat – La Chaumière* », porté par **Tanika JOIN** pour le Groupe de Recherche sur les Espaces et Architectures Tropicales (GREAT) de l'ENSA Réunion, avec **Jane COULON**, **Chloé REGUERRE**, **Gwennaëlle PENNOBERT**, **Mélodie LHERMINEZ**, **Mégane AUSSDAT**, **Shimeen-Khan CHADY** et **Fabrice GEORGER**.

Le jury salue le projet suivant et encourage le porteur du projet à revoir le projet afin de mettre en adéquation son budget avec l'ambition de la méthodologie proposée :

- « *Le redressement des copropriétés en difficulté à l'épreuve des dynamiques collectives* », porté par **Yaneira WILSON** (ENSA Paris – Val-de-Seine), **Estelle BARON** (Soliha – Grand Paris), **Estelle GOURVENNEC**, **Claudette LAFAYE**, **Gaëlle LE FUR** et **Annabelle LOPEZ**.

Projets sur liste complémentaire, demandant un travail de reprise avant financement

Le jury considère le sujet de ces propositions de recherche pertinent au regard des objectifs de l'appel à recherche. Cependant, en l'état, les projets de recherche nécessitent une reprise pour pouvoir être financés. Sont donc inscrits sur liste complémentaire :

- « *La gestion des copropriétés récentes et leur dégradation prématurée : vers une mutation des pratiques professionnelles ? - Regard sur le cas bordelais* » porté par **Amandine MILLE** avec le Laboratoire ESPI2R, **Mathilde JOLY POUGET** et **Ludivine BUS**
- « *Transmettre le droit pour prévenir la dégradation des copropriétés. Une analyse des instruments de formation juridique* » porté par **Flavia LEONE**
- « *Surveiller et agir : acteurs engagés dans le repérage, le suivi et le redressement de copropriétés dégradées dans 3 villes moyennes littorales* » porté par **Isabelle Garat** associée au laboratoire ESO, **Kevin CHESNEL** et **Elise ROY**
- « *Co-construire la copropriété. Les communs en réseau dans les petites copropriétés fragilisées de la ville postindustrielle.* » porté par **Silvana SEGAPOLI** pour l'ENSA Saint Etienne, **Sara D'ADDARIO**, **Francesca FONTANA**, **Sina ABEDI** et **Cristiana MAZZONI**